

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
 9 — 02 — — Omnibus.
 1 — 45 — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RESERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Une dépêche de Saint-Petersbourg en date du 4 novembre, nous annonce que le journal le *Golos* a reçu un avertissement à l'occasion d'un article blâmant vivement la politique française dans la question italienne.

Dans les circonstances actuelles, cet acte de l'autorité russe n'est pas sans signification.

La plupart des journaux européens s'occupent, depuis quelques jours, du projet de réunir une conférence; mais en général ils se montrent peu disposés à croire à la réalisation de cette idée.

La *Presse* assure que le gouvernement portugais aurait déjà répondu qu'il désirait se renfermer dans une abstention absolue. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les journaux italiens repoussent la proposition de congrès plus vivement encore que ceux des autres pays. L'Italie déclare que le gouvernement de Florence a bien pu traiter avec la France, mais qu'il ne peut admettre aucun gouvernement étranger à participer au règlement de la question romaine.

Une dépêche de Florence annonce, d'après l'Italie, que le conseil des ministres, réuni le 4, a pris des décisions importantes. Il serait question d'une note en réponse à la note de M. de Monstier.

Le général Cialdini aurait été appelé par le télégraphe et serait arrivé, dans la matinée, de Bologne à Florence.

Une dépêche de Berlin annonce que M. de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Londres, est arrivé dimanche à Berlin. On se demande, dans les cercles politiques, si le retour de ce diplomate se rattache au voyage de M. de Beust en Angleterre.

Le gouvernement russe poursuit l'œuvre de la transformation uniforme de l'empire. On mande de Lemberg au *Débat*, de Vienne, sous la date du 1^{er} novembre, que le gouvernement commence à s'occuper des juifs pour les transformer en Russes. Des écoles juives, dans lesquelles l'enseignement se fait en russe, ont déjà été ouvertes à Grodno, Wilna, Kowno et Minsk.

COMBAT DE TIVOLI.

Nous avons annoncé que Monte-Rotondo devait être attaqué par les pontificaux, appuyés par un corps de troupes françaises. Les ordres avaient été donnés, dès la veille, dans ce but, par le général de Failly et le général Kanzler. Mais les garibaldiens n'ont pas eu la patience d'attendre, et, dès la veille, une bande peu nombreuse s'était mise en mouvement pour aller prendre position à Tivoli.

Sur leur route, les garibaldiens ont rencontré un corps de pontificaux, qui, de leur côté, allaient préparer l'attaque contre Monte-Rotondo. Un engagement a eu lieu sans résultat de part et d'autre.

A ce moment, des renforts venus de Monte-Rotondo sont arrivés aux garibaldiens, et, d'autre part, les troupes pontificales qui se dirigeaient vers Monte-Rotondo par une autre

route sont venues au secours des soldats pontificaux engagés. Il y a eu alors un véritable combat, et après une lutte acharnée, les garibaldiens ont été mis en déroute. On les a poursuivis, la baïonnette dans les reins, au-delà de Monte-Rotondo. Un grand nombre a été tué ou fait prisonnier, et les autres sont parvenus à s'enfuir et à passer la frontière.

Le *Moniteur* confirme la nouvelle relative au combat qui a été livré par les troupes pontificales aux garibaldiens, et à la défaite de ces derniers.

Voici les détails que nous trouvons sur ce fait d'armes dans le journal officiel et dans les dépêches qui nous parviennent de Florence.

On lit dans le *Moniteur* :

« Des dépêches de Florence, datées de ce matin, annoncent que les troupes pontificales ont rencontré hier près de Tivoli les bandes commandées par Garibaldi et les ont immédiatement attaquées. Après un combat acharné, les garibaldiens ont fui en désordre, laissant sur le champ de bataille 3,000 des leurs, tués, blessés ou prisonniers. Garibaldi a réussi à s'échapper et à gagner Terni. Les autorités italiennes l'ont fait conduire à Florence avec ses deux fils. De son côté, le général Ricotti, commandant en chef de l'armée italienne, a opéré sur la frontière l'arrestation et le désarmement de 4,000 garibaldiens qui cherchaient à se réfugier sur le territoire italien. »

On mande de Florence, le 15 novembre :

Le *Corriere italiano* dit que Garibaldi, ayant

consenti à repasser la frontière, marchait vers les Abruzzes avec environ 3,000 volontaires, lorsqu'il a été attaqué près de Tivoli par 12,000 pontificaux. Un combat terrible et acharné a eu lieu. Les pertes des volontaires sont très-graves. On dit que 500 d'entre eux ont été mis hors de combat. Les blessés ont été aussitôt recueillis.

Garibaldi s'est retiré sur les frontières du royaume.

La *Gazette d'Italie* annonce que le général Nicotera, avec son état-major, est déjà arrivé à Naples. Les volontaires retournent dans leurs foyers.

L'*Opinione* dit que Garibaldi a passé par Florence et se dirige vers Caprera.

Le bruit que Garibaldi a été blessé est controuvé.

Les détails du combat manquent.

L'*Opinione*, dans sa seconde édition, dit que Garibaldi n'est pas conduit à Caprera, mais au fort de la Spezzia.

Les communications postales avec Rome sont rétablies.

La *Patrie* reproduit intégralement, d'après sa correspondance de Rome, la proclamation suivante, qui a été affichée en français et en italien, au moment du débarquement des troupes françaises, et qui est ainsi conçue :

« Romains !

« L'Empereur Napoléon envoie de nouveau un corps expéditionnaire pour protéger le saint-père et le trône pontifical contre les attaques armées de bandes révolutionnaires. Vous nous connaissez depuis longtemps; comme

FEUILLETON.

16

LISA

Par MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

M. de Fogy s'assit de nouveau, ressaisit les pinces et porta des bottes furieuses dans le fond de la cheminée.

« Mon frère, reprit-il après avoir déchargé sa colère sur les pauvres tisons, jamais je ne voudrais vous adresser un mot offensant. On vous considère comme un homme grave, plein d'honneur et de droiture, à mon sens on a raison. Cependant, permettez-moi de vous dire que, si vous avez mal conseillé Adrien, vous avez fait une faute infiniment regrettable. — Suis-je calme? Suis-je modéré? Voyons. — Permettez-moi d'ajouter que je m'y connais en affaires, que j'avais préparé pour Adrien un mariage incomparable, que mon intention était de donner à Adrien un million de dot, puis enfin de lui laisser, un jour venant, tout ce que je possède. Je sais que cela vous touche peu; encore est-ce

quelque chose aux yeux de ceux qui vivent bonnement sur la terre, et non dans les nuages. Eh bien, vous renversez tous mes plans. Soit; je ne puis l'empêcher; seulement vous voudrez bien vous souvenir, plus tard, que cette belle besogne, c'est vous seul qui l'aurez faite.

— Vous êtes toujours jeune, mon cher Fogy, répondit le marquis en souriant, vous aimez à jouer; quand les adversaires réels vous manquent, vous créez des fantômes. N'ayant point de reproches sérieux à me faire, vous m'imputez des crimes à tout hasard, et, là-dessus votre éloquence se donne carrière. Il n'y a à cela qu'un malheur, c'est que ces crimes n'existent pas. Non, Fogy, vous vous trompez, je n'ai pas conseillé Adrien dans le sens que vous imaginez; loin de contrecarrer vos projets, je les aurais plutôt servis dans une certaine mesure. Non, relativement à Flavie, j'ai laissé Adrien parfaitement libre, je désire le laisser libre, et, si vous m'en croyez, vous ferez de même.

— Vrai? vous ne lui avez rien dit?

— Rien, ce qui s'appelle rien.

— Alors, quel motif peut-il avoir, ce beau ténébreux, pour se taire si obstinément? Je serais pourtant bien aise de savoir quelle sera sa déterminacion.

Car enfin, il ne m'est pas possible de rester à Cerqueux indéfiniment. Combien de temps faut-il attendre? huit jours? quinze jours? un mois?

— Attendez seulement deux ou trois jours. D'ici là, Adrien vous répondra catégoriquement, j'en suis convaincu.

— Ah, ah! on vous a parlé, mon frère, je vous ça. Vous savez tout, moi je ne sais rien.

— Et quand même il en serait ainsi, mon cher Fogy, n'ai-je pas droit à recevoir le premier les confidences? — A ce propos, expliquons-nous loyalement. Tenez, vous avez eu une idée généreuse, vous vous êtes occupé de l'avenir d'Adrien, vous avez songé à lui donner, à certaines conditions, une part de votre fortune; je vous suis profondément reconnaissant, et, quoi qu'il arrive, ce souvenir me restera précieux. Mais point de malentendu entre nous: assureriez-vous tout ce que vous possédez à Adrien, que je ne renoncerais pas pour cela à garder dans la tendresse et la confiance de mon fils le rang privilégié que m'assure l'ordre naturel, c'est le plus précieux de mes biens, mon seul bien plutôt, je ne l'échangerais pas pour un empire. En outre, j'ai lieu de croire qu'Adrien pense comme moi. Admettez-vous cet état de choses? Tou-

jours et en tout cas vous resterez mon frère, vous resterez l'oncle d'Adrien, c'est tout. Nous ne demandons rien; si vous donnez, nous recevons avec reconnaissance; mais nous ne contracterons vis-à-vis de vous qu'une dette de cœur.

— Parbleu! dit M. de Fogy en faisant une pirouette, vous êtes d'étranges gens tous les deux, raides comme fer. A charge de revanche, mes amis: gardons nos secrets et notre liberté de part et d'autre. — Pour conclure, j'attends la réponse d'Adrien d'ici à deux jours; jusque-là plus un mot. — Maintenant, parlons de la lune, si vous voulez.

Et par le fait, il se mit à discourir de choses indifférentes avec sa verve ordinaire. L'arrivée d'Adrien ne changea pas le cours de la conversation. Puis, au bout d'une heure, l'oncle et le neveu reprirent ensemble le chemin de Cerqueux. Il ne fut question entre eux de mariage ni d'affaires.

XIII.

Or, pendant qu'ils ajournaient, d'autres mettaient le temps à profit.

On cherche souvent les causes des événements humains dans la rencontre fortuite de certaines circonstances. En réalité, les causes sont dans les pas-

toujours, nous venons accomplir une mission toute morale et désintéressée. Nous vous aiderons à établir la confiance et la sécurité. Nos soldats continueront à respecter vos personnes, vos mœurs et vos lois; le passé vous en est garant.

» Civita-Vecchia, le 29 octobre 1867.

» Le général en chef du corps expéditionnaire,

» DE FAILLY. »

La Patrie annonce, d'après une correspondance de Civita-Vecchia, que le général Dumont, quelques heures après son arrivée à Rome, a reçu les officiers de l'armée pontificale, et leur a adressé les plus grands éloges sur leur conduite et sur celle de leurs troupes.

Le général a visité ensuite les travaux de défense élevés en dehors de la ville, et a exprimé sa vive satisfaction sur la manière dont ces travaux avaient été exécutés.

On mande de Florence à la Gazette piémontaise, le 1^{er} novembre :

Peu s'en est fallu qu'avant-hier Garibaldi ne tombât sous les balles ennemies. Il s'était rendu seul, avec un guide, à une maison éloignée à peine d'un kilomètre de Rome. De là il se proposait d'examiner les positions des pontificaux; il se trouvait sur les marches de l'escalier de la maison, précédé par le guide.

Tout à coup deux coups de feu viennent blesser grièvement le guide. Le général n'a pas été touché; il est rentré au quartier-général.

Les deux coups de revolver avaient été tirés par deux gendarmes pontificaux qui, informés de la visite que le général devait faire à cette maison, s'étaient embusqués pour tirer sur lui. Garibaldi est retourné à Monte-Rotondo.

Nous avons annoncé que le gouvernement de Florence refusait d'accepter les plébiscites auxquels l'entrée des troupes italiennes sur le territoire pontifical avait donné lieu. Voici en quels termes la Gazette officielle fait connaître cette résolution :

« Pour éviter toute équivoque, le gouvernement du roi a résolu de n'accepter et de n'encourager dans les provinces pontificales limitrophes aucun acte de nature à produire un changement quelconque dans l'état actuel des choses. Cette résolution est conforme au désir du gouvernement du roi de voir réserver à de futurs accords une solution satisfaisante et définitive de la question romaine. »

L'Agence Havas nous transmet la dépêche suivante :

Florence, 3 novembre, 4 h. 20 m. — Les nouvelles reçues des provinces constatent le bon accueil que la population a fait à la circulaire du général Menabrea.

sions des hommes, seulement elles produisent leurs effets un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon le concours des circonstances. Dans l'état des esprits, à Cerqueux, une crise était inévitable; l'aigre humeur de Mme Le Burcier en hâta l'explosion.

Peu après le déjeuner, Adrien parti pour la Roche-Léhan, les dames causaient dans le salon. Il était question des absents, les absents ont le dos bon. Donc, on instruisait leur procès : travers, ridicules, manies, extravagances, on relevait tout fort soigneusement, chacun avait son compte. Vint le chapitre de la morgue et des vues ambitieuses; ce qu'il y avait à dire sur les tiers épuisé, il se présenta à la pensée de Mme Le Burcier une remarque mordante qui pouvait s'appliquer à Mme d'Arsoix. La mère de Ludovic ne put résister à l'envie de décocher le trait en question. Mme d'Arsoix n'y prit trop garde. S'échauffant au jeu, Mme Le Burcier revint à la charge. Cette fois, le coup porta.

« Mon Dieu, oui, dit froidement Mme d'Arsoix, on voit des ambitions mal justifiées. Mais, ajouta-t-elle, en attachant le regard sur son interlocutrice, il y a aussi, d'autre part, de si sottes prétentions! »

Mme Le Burcier rougit et ne sut que répondre.

« Hum! c'est vrai, » fit M. Le Burcier, qui venait de se rapprocher.

A Gènes, à Turin et à Naples ont été arrêtés plusieurs individus compromis dans les dernières démonstrations.

Les négociations avec Garibaldi continuent par l'entremise d'envoyés officieux qui ont pour mission de le persuader de rentrer sur le territoire du royaume.

Le bruit court que toutes les classes en congé seront prochainement rappelées sous les drapeaux.

L'Italie publie les instructions données par Garibaldi aux premières bandes insurrectionnelles :

« Un mouvement à base fixe ne serait pas opportun en ce moment dans l'Etat romain.

» Un tel mouvement permet à l'ennemi de se tenir concentré et de fondre avec de grandes forces sur les bandes insurrectionnelles qui se montrent les plus entreprenantes.

» Pour déconcerter la petite armée du pape, il faut abandonner la ligne de frontière et sauter en quelque sorte sur tout le territoire du pape; rompre les télégraphes, les chemins de fer; couper les communications avec Rome aux gros détachements; prendre des convois de vivres, de munitions, de prisonniers; faire des coups de main sur les petits détachements; tenir constamment les troupes papales sur le qui-vive? pour les fatiguer, jusqu'au moment décisif où l'on pourra alors frapper un grand coup.

» Il faut établir un point de réunion en cas de revers. Dans les premiers jours, ce point doit être sur le territoire italien. Lorsqu'on se sera interné, on devra toujours établir un point fixe et des signaux.

» Les soldats doivent toujours porter du pain pour trois jours et avoir, autant que possible, la gourde toujours pleine.

» G. Garibaldi. »

On lit dans une correspondance du Moniteur :

Le 26, à deux heures du matin, le capitaine du Rostu, de la légion romaine, a été envoyé avec sa compagnie chercher des nouvelles de Monte-Rotondo, dont on était inquiet, car ce point important n'était défendu que par trois compagnies dont deux de la légion et une de carabiniers, une section d'artillerie et quelques dragons; en tout 250 hommes au plus.

M. du Rostu, à l'abri des bois, arriva jusqu'à 600 mètres de la ville sans être vu; il trouva là un petit poste qu'il enleva; au bruit que fit son attaque le rappel battit; s'avançant encore, il enleva un second poste et s'établit dans une chapelle à trois cents mètres du village. Croyant n'avoir qu'à passer sur le corps à un cordon de garibaldiens pour retrouver ses camarades, il entraîna sa petite troupe aux cris de : Vive l'Empereur et Vive la France! mais il fut arrêté par une colonne serrée de garibaldiens qui sortaient de la ville.

L'intervention inopportune de son naïf époux mit au comble la rage intérieure de Mme Le Burcier; elle ne parla plus que par monosyllabes, et, sous un prétexte quelconque, se retira dans sa chambre au bout d'un quart d'heure.

Peu après, Ludovic, ignorant ce qui venait de se passer, alla la rejoindre.

Mme Le Burcier se promenait à grands pas, le visage enflammé, gesticulant comme un avocat qui prépare des effets oratoires. La présence de Ludovic lui fut un soulagement, elle avait à qui parler. Sans attendre une seconde elle donna cours à sa bile. « Mme d'Arsoix l'avait injuriée, l'avait insultée, l'avait appelée une sotte! Mme d'Arsoix avait lâchement abusé de ses avantages de maîtresse de maison et des ménagements qu'on s'imposait en retour d'une maigre hospitalité de huit à dix jours. Mme d'Arsoix, avec sa fierté malavisée, son caractère faux, son ostentation, son savoir-faire, était bien ridicule de vouloir se mettre au-dessus de gens qui valaient mieux qu'elle. Mme d'Arsoix, enfin, ne méritait que les flatteries des pique-assiettes; bien à plaindre étaient les braves gens qui, pour la rémission de leurs péchés, tombaient dans cette baraque de Cerqueux. »

Elle en dit tant et tant sur ce ton et avec une telle

volubilité que, à la fin, l'haleine lui manqua. Ludovic crut pouvoir profiter de ce temps d'arrêt pour hasarder quelques mots d'oubli, de raccommodement. Ce fut de l'huile sur le feu. Mme Le Burcier repartit de plus belle : seulement elle ne se borna pas, cette fois, à pourfendre Mme d'Arsoix, elle distribua, chemin faisant, des gourmades à sir Burfrey, au chevalier de Fogny, à Adrien, elle n'oublia personne; M. Le Burcier eut son lot le dernier, et, certes, il n'y perdit pas.

« Mais enfin, ma mère, dit Ludovic, vous vous apaisez, n'est-ce pas? Mme d'Arsoix n'a peut-être pas eu l'intention de vous offenser. »

— En effet, elle est si ingénue! elle vous dit que vous avez de sottes prétentions : c'est façon de parler, n'est-ce pas? Elle ne songe à mal, l'honnête personne!

— Eh bien, sans doute, elle a eu tort, très-grand tort; mais si vous brisez avec elle, que devient mon projet si bien conduit jusqu'ici?

— Mon cher Ludovic, je fais mille vœux pour le succès de ton projet; c'est tout ce que je puis malheureusement dé-ormais. Parler à cette femme orgueilleuse, m'exposer à une nouvelle rebuffade, lui fournir l'occasion de me répéter que je suis une sotte! non, non, je ne m'abaisserai point jusque-là.

Nous lisons dans l'Univers :

« Peu à peu nous comprenons pourquoi nous ne recevons pas de lettres de Rome, et comment il se fait, par exemple, que l'on manque entièrement de détails sur l'affaire de Monte-Rotondo. Un de nos amis, se rendant de Lyon à Rome et traversant Pise, a vu dans cette ville deux cent quatre-vingts Français prisonniers, savoir : deux cents soldats de la légion romaine, dite d'Antibes, et quatre-vingts zouaves. Le gouvernement piémontais, avec lequel nous ne sommes pas en guerre et qui n'est pas en guerre non plus avec le Pape, les a internés et les garde.

» Notre ami a trouvé ces pauvres gens dans un dénuement complet. Il leur a laissé tout ce qu'il allait porter au Saint-Père, afin d'adoucir un peu leur cruelle position. »

Nous ferons remarquer au Siècle que son ami, le gouvernement de Florence, se conduit précisément comme l'empereur Théodoros, dont les Anglais ne veulent pas tolérer les procédés sauvages.

Voici quelle est, aujourd'hui, la situation de la souscription ouverte pour l'armée pontificale :

A PARIS.

Union,	376,554 25
Univers,	346,008 25
Monde,	70,000 00
Villes et Campagnes,	1,564 00

EN PROVINCE.

Union de l'Ouest,	48,537 25
France centrale,	6,255 25
Semaine liturgique, de Poitiers,	30,464 25
Union francomtoise,	38,651 50
Espérance du Peuple,	67,432 40
Emancipateur de Cambrai,	9,464 50
Courrier de Lyon,	134,140 00
Journal de Rennes,	62,359 75
Mémorial d'Amiens,	17,471 20
Vœu national de Metz,	13,251 25
Bulletin religieux, de Reims,	6,165 55
Semaine religieuse, de Dijon,	3,544 00
Gazette du Midi,	130,869 00
L'Ordre et la Liberté (Caen),	7,216 00
La Guyenne (Bordeaux),	30,585 60
Espérance de Nancy,	10,666 00
Ordre (d'Arras),	12,760 00
Annales orléanaises,	28,566 00
Le Courrier des Alpes,	5,589 00
Bulletin religieux, de la Rochelle,	4,896 00
Propagateur de Lille,	61,597 00

EN BELGIQUE.

Bien public,	54,800 00
Journal de Bruxelles,	50,300 00
Patrie (de Bruges),	6,150 00
Journal d'Anvers,	7,500 00
Ami de l'Ordre (Namur),	9,000 00
Union de Charleroi,	1,800 00
Courrier de l'Escaut (Tournai),	6,200 00
Gazette de Louvain,	4,200 00
Total, pour la France et la Belgique.....	1,623,695 81

On lit dans le Mémorial des Pyrénées :

« Pour obéir à des sollicitations pressantes parties des diverses classes de la société béarnaise, nous ouvrons, à partir de ce jour, une souscription en faveur des défenseurs de Saint-Siège. »

On lit dans la France :

Il y a eu lundi, à Paris, du côté de la Porte-Saint-Martin et de l'Ecole des Arts-et-Métiers, quelque agitation suscitée par un certain nombre d'ouvriers qui travaillent habituellement dans les usines de la banlieue.

Plusieurs de ces usines se sont formées depuis quelques jours, en refusant de payer les droits d'octroi que la municipalité de Paris prétend avoir le droit de percevoir depuis l'annexion.

La question, qui est très-délicate, est soumise en ce moment aux tribunaux. Mais en attendant la solution, et conformément aux règles ordinaires en matière de contributions publiques, le percepteur exige le paiement des droits.

Plusieurs fabricants, plutôt que de payer,

— Vous ne direz pas un petit mot, ma mère?

— Jamais! jamais je ne demanderai quoi que ce soit à la grande dame de Cerqueux. Si nous avions nos chevaux ici, je ne resterais pas même à dîner. Je vais écrire à la Barte; nous partirons demain ton père et moi. Reste si tu veux, et tire-toi d'affaire comme tu pourras. »

Il y avait dans la voix de la dame irritée un accent de si ferme résolution que Ludovic n'essaya pas de pousser plus loin ses instances. Il s'accouda sur le dossier d'un fauteuil et songea tristement.

Mme Le Burcier continuait à arpenter la chambre. A un moment donné, elle s'arrêta brusquement, s'assit devant un secrétaire et écrivit un billet.

« Tiens, dit-elle ensuite à Ludovic en lui donnant le billet, tâche de trouver dans le jardin ou aux environs un homme de bonne volonté qui portera ceci à la Barte, je ne veux déranger aucun des domestiques de l'intérieur. »

Ludovic exécuta immédiatement l'ordre qu'il venait de recevoir.

Sa commission faite, il remontait le grand escalier du château, lorsque, arrivé sur le palier du premier étage, il rencontra le docteur Ruelland qui descendait des mansardes.

Liés d'amitié fort étroite depuis leur enfance,

ont préféré fermer leurs usines et congédier leurs ouvriers.

Cette situation a provoqué les manifestations qui se sont produites et qui, d'ailleurs, n'ont eu aucune espèce de gravité, car les agitateurs, après avoir poussé quelques clameurs confuses, se sont dispersés aux premières sommations des autorités.

Un certain nombre d'arrestations ont eu lieu; mais, à l'heure où nous écrivons, tout est parfaitement tranquille.

On nous dit que quelques exaltés ont cherché à faire de ce mouvement, dont la cause est si simple, le prétexte de certaines démonstrations politiques, et ont proféré quelques cris: *A bas l'intervention!* mais leurs efforts ont échoué devant le bon sens des ouvriers et devant le bon sens public.

— On lit encore dans la *France*:

La manifestation dont nous avons parlé hier s'est bornée à une promenade d'un certain nombre d'ouvriers qui, après avoir parcouru le boulevard depuis la Bastille jusqu'au faubourg Saint-Denis, se sont dispersés sans la moindre résistance. Nous avons voulu nous rendre compte nous-même des faits, et nous avons pu nous convaincre que déjà, dès onze heures du matin, il ne restait plus trace de l'incident, qui avait du reste à peine été remarqué par les passants.

Pour les articles non signés: P. GODERT.

Nouvelles Diverses.

L'empereur d'Autriche est parti lundi au soir de Compiègne et est arrivé mardi matin, à huit heures et demie, à Strasbourg.

Sa Majesté, accompagnée des deux archiducs, a visité la cathédrale, et, après avoir déjeuné, une voiture de la cour les a conduits jusques à Kehl où ils ont pris le train impérial, qui doit les conduire directement à Stuttgart.

— M. de Beust, arrivé mardi matin de Londres, a eu, à midi, une entrevue avec M. de Moustier, ministre des affaires étrangères, et devait être reçu le même jour, à quatre heures, par l'Empereur, à Saint-Cloud.

On assure que M. de Beust se loue beaucoup de l'accueil qu'il a reçu à Londres, et l'on pense que les conversations qu'il a eues avec les hommes d'Etat d'Angleterre ne seront pas sans résultat.

— L'Empereur Napoléon III, dit la *Liberté*, vient d'être nommé par l'empereur d'Autriche colonel d'un régiment autrichien. L'empereur de Russie et l'Empereur des Français sont aujourd'hui les deux seuls princes non-allemands qui jouissent de cette distinction, purement honorifique.

— Le contingent de l'École militaire de Saint-Cyr, dont les élèves viennent de ren-

trer, est de 550; il n'était que de 500, en 1866.

— S. M. la reine de Naples a quitté subitement Rome et est venue demander à l'improvisiste l'hospitalité de M^{me} la baronne Adolphe de Rothschild, au château de Prégny, sur les bords du lac de Genève.

— On a fait, dit la *Gazette de France*, le calcul approximatif de l'ensemble des recettes de l'Exposition universelle. Elles s'élèvent à un total qui dépasse 10 millions, pour les entrées perçues aux guichets.

Les recettes d'abonnements atteignent huit cent mille francs; et, à ces recettes, il faut ajouter celles très-considérables qu'ont produites les diverses concessions. Nous croyons qu'elles s'élèvent de quatre à cinq millions. La Commission impériale, ou si l'on veut la Compagnie concessionnaire a donc encaissé environ quinze millions, résultat qui couvre bien au-delà les frais de l'entreprise, puisque les fonds de garantie ne représentent que six millions.

Neuf millions de bénéfice, c'est un joli denier.

— Dimanche, lundi et mardi de cette semaine, l'Exposition a offert un singulier coup-d'œil. On y a vu quatre-vingt-dix mille enfants des écoles de la ville de Paris, des sourds-muets, des enfants assistés. C'est la commission d'encouragement qui avait pris cette excellente initiative.

— Dimanche dernier, le nombre des entrées à l'Exposition universelle a été de plus de 200,000. Ce chiffre élevé, qui dépasse celui de toutes les entrées qui ont eu lieu pendant la durée de l'Exposition, s'explique par le nombre considérable des cartes gratuites que la commission d'encouragement a fait distribuer aux classes ouvrières. Ce nombre dépasse 400,000.

— Des troubles graves ont eu lieu à Exter et à Exminster, le 4 novembre, par suite de la cherté des vivres. On a pillé les boulangeries et les boucheries. Plusieurs établissements de céréales ont été brûlés.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un bien grave accident de chasse vient encore de se produire dans notre pays. Deux jeunes gens, les sieurs Adrien G... et Emile B..., chassaient au canton de la Cave-Bruneau, dans les vignes qui longent la route de Saurmur à Varrains. Tout-à-coup, deux cailles se lèvent; en même temps nos deux chasseurs font feu. Malheureusement ils étaient à portée de la route sur laquelle passait au même instant le sieur Florent Pasquier, cultivateur à Varrains. Un grain de plomb atteignit celui-ci à l'œil, et pénétra profondément dans l'orbite. La blessure est grave et inspire de sérieuses

inquiétudes au docteur appelé aussitôt auprès de la victime.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Dimanche, vers six heures du matin, un violent incendie s'est déclaré à Angers dans un atelier de chiffons et dépôt de lin exploités par M. Ducos, faubourg Saint-Michel, cour Saint-Jean.

Les magasins, appartenant à M. Pigeau-Duval, et les marchandises à MM. Ducos père et fils, ont été entièrement détruits. La perte totale est de 17,400 fr.

La cause de ce sinistre est accidentelle.

Comme toujours, dans ces tristes circonstances, les autorités civiles, religieuses et militaires, le corps des sapeurs-pompiers et les habitants ont fait leur devoir. Les élèves du grand séminaire étaient rendus les premiers sur les lieux du sinistre.

Dès le commencement de l'incendie, les flammes se répandaient avec une telle rapidité qu'à peine les habitants de la maison ont eu le temps de se vêtir, pour échapper au danger qui les menaçait.

L'*Annuaire* et les *Almanachs Mathieu (de la Drôme)* pour 1868 viennent de paraître.

Nous y trouvons la prédiction du temps pour la fin de l'année 1867 et pour toute l'année 1868. Voici celles qui concernent les deux derniers mois de cette année:

Novembre.

Grands vents vers le 6 ou le 8.

La pleine lune, qui commencera le 12 et finira le 18, donnera des pluies successives dans toute la France. Elles se produiront dans le Midi, probablement vers le 15.

Pluies torrentielles à la nouvelle lune du 26.

Décembre.

Continuation des pluies de fin novembre dans les premiers jours de ce mois.

Vent vers le 7 ou le 9.

La pleine lune, qui commencera le 11 et finira le 18, donnera des pluies abondantes.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODERT.

Dernières Nouvelles.

On lit dans la *Gazette officielle*:

Garibaldi, malgré les conseils qui lui étaient donnés par la proclamation royale de se retirer avec ses volontaires derrière les lignes de l'armée, a voulu continuer ses tentatives contre l'Etat pontifical. Ses colonnes, pendant qu'il les dirigeait vers Tivoli, ont été attaquées, battues, et Garibaldi s'est vu obligé de se retirer à Passo-Corese.

De là, par un train spécial, il se dirigeait vers Livourne pour se rendre à Caprera. Mais le gouvernement, résolu à maintenir l'autorité de la loi et à éloigner toute cause de perturba-

Eh bien, j'ai pris ce journal et j'ai lu... sais-tu quoi? l'histoire d'une jeune fille qui, ne se décidant pas assez vite à consentir à un mariage, d'ailleurs convenable, a été enlevée par son prétendu. Lors il a bien fallu que la jeune fille prit son parti; elle s'est mariée, et elle ne le regrette pas.

» La morale de ceci est fort transparente: moins claire était, pour moi, la détermination à prendre. Enlever une fille qui résiste bel et bien; mais c'est grave. Je suis très-sensible à tout ce qu'il y a de charmant en Mlle Lisa, je trouve la dot promise fort belle; mais... mais s'emparer d'une jeune fille par force, c'est un tour d'enragé. Ah! si elle y consentait, s'il s'agissait de la soustraire à la tyrannie d'un brutal tuteur ou de quelque grand-mère en rodage, je n'hésiterais pas. La loi elle-même a prévu le cas où les ascendants peuvent abuser de leur autorité: à vingt-cinq ans, on fait des sommations respectueuses, et on se marie à son gré. A vingt-et-un ans, vingt-deux ans, si les cœurs sont d'accord, je conçois qu'on abrège un peu le terme légal par une petite fugue; mais avant tout il faut consentement réciproque. Voilà le point important. Je balançais donc très-fort, je songeais même à abandonner la partie, lorsque m'est venue la pensée de sonder Maubert. — Il faut te dire que Mme d'Arsoix

tion de l'ordre public, a cru nécessaire de retenir Garibaldi en le faisant garder à Varginano.

Dans les derniers événements, beaucoup de localités du saint-siège ont fait des plébiscites et voté leur annexion au royaume d'Italie. Le gouvernement du roi non-seulement n'a pas provoqué ces manifestations, mais il les a ouvertement déconseillées. Il a dû, en conséquence, refuser avec regret d'en accepter les résultats, afin de ne pas compliquer davantage la situation et d'être d'autant plus libre de défendre plus efficacement les vœux et les intérêts de la nation. En attendant, il fait les plus pressantes démarches pour que les personnes qui ont pris part à ces manifestations ne soient pas inquiétées.

La dissolution et le désarmement des volontaires ayant fait cesser le besoin de toute intervention et le gouvernement du roi ne croyant pas opportun de rester plus longtemps dans les lieux qu'il avait occupés, a pris hier la résolution de faire rentrer les troupes dans les limites du royaume.

Des considérations militaires et politiques conseillaient, d'ailleurs, cette détermination qui, en rendant la position du gouvernement plus libre de tout engagement, lui permettra de faire valoir ses raisons avec une plus grande autorité dans les graves circonstances où nous sommes.

Depuis que le territoire pontifical est évacué par les volontaires et que tout danger d'agression a disparu, le rappel de nos troupes enlève tout motif et tout prétexte à la nouvelle intervention française.

Le ministre des affaires étrangères de l'empire français a déclaré, le 25 octobre, qu'aussitôt que le territoire pontifical serait délivré des envahisseurs et que la sûreté serait rétablie, la France considérerait sa tâche comme accomplie et se retirerait.

Le gouvernement a foi en ces déclarations, et lorsqu'elles seront réalisées, il pourra entrer dans la voie des négociations en vue de résoudre définitivement la question romaine et de chercher à obtenir une solution qui puisse concilier les aspirations des Italiens avec les intérêts de la religion catholique, et faire disparaître une cause permanente d'agitation pour les consciences et pour la paix de l'Europe.

Le gouvernement du roi a fait tous ses efforts, à l'aide d'une politique ferme, pour sauver l'Etat de la terrible crise qu'il vient de traverser; il soumettra ses actes au jugement du Parlement.

Pour les dernières nouvelles: P. GODERT.

Une nouvelle édition du *13^e de hussards*, par Emile Gaboriau, vient de paraître chez l'éditeur Dentu. Ce livre charmant, aujourd'hui populaire (quinze éditions en ont consacré le succès), est une peinture exacte et

n'ayant point de secrets l'un pour l'autre, Ludovic et le docteur connaissaient parfaitement leurs vues réciproques, ils s'en étaient entretenus plusieurs fois. Très-fin, très-résolu, prompt à voir et à faire, le docteur avait sur son ami une grande supériorité dans les occasions difficiles. L'idée vint à Ludovic de lui conter ses peines; il le saisit par le bras, le conduisit à sa chambre d'un air empressé et mystérieux, et prit place sur un siège à côté de lui.

Les femmes, dit-on, écrivent une lettre, parlent, s'étendent et ne disent rien: leur pensée véritable est dans le post-scriptum. Les hommes, en définitive, ne font pas autrement. Nous ne voulons point accaparer de prime-abord l'attention des autres sans avoir essayé de les convaincre que leurs intérêts nous touchent avant tout. Cela fait, nous entamons notre petite affaire qui, souvent, hélas! nous préoccupe exclusivement.

Se proposant de suivre cette voie diplomatique, Ludovic comptait preluder par quelques questions banales et arriver bien vite à son fait; mais il comptait sans son hôte qui, de fortune, avait, lui aussi, des communications intéressantes à faire.

« D'où viens-tu, mon cher Ruelland, dit Ludovic, que fais-tu là haut? »

— Je viens de voir un ours, répondit le docteur.

— Un ours?... quoi!... un malade rebarbatif?

— Un malade! non vraiment; le gaillard se porte bien; un terrible homme platôt. — Tu connais Maubert?

— De vue seulement; jamais je ne lui ai parlé.

— Eh bien, je lui ai parlé, moi, et assez pour une séance.

— Mais à quel propos? quelle affaire?

— Ce serait un peu long à dire. En deux mots: mon mariage est manqué.

— Ah! juste comme le mien.

— Le tien aussi! allons, c'est de la fatalité.

— Mais, mon cher Ruelland, comment une visite à Maubert pouvait-elle avoir rapport à ton mariage?

— Mon Dieu, voici: Mme d'Arsoix me veut du bien, dit-elle; au fond je n'en crois rien, elle ne veut de bien à personne, elle entendait même m'imposer une condition très-offensante, mais passons; toujours est-il qu'elle me favorisait, je ne sais pour quel motif. Or, Mlle Lisa m'ayant ajourné d'abord, puis nettement refusé il y a deux jours, Mme d'Arsoix a prétendu que c'était pure coquetterie de femme, qu'il ne fallait point s'arrêter à cela; et comme j'hésitais à continuer mon rôle de poursuivant malheureux, elle m'a remis un journal en me disant à la façon d'un oracle: « Prenez et lisez! »

m'avait conseillé de m'adresser à lui. — « Ce n'est pas sans raison, me suis-je dit, qu'elle m'a donné ce conseil. En effet, j'ai remarqué que cet homme sombre, presque inabordable, est toujours doux, voire même respectueux à l'égard de Mlle Lisa, c'est d'elle seule qu'il reçoit des ordres sans murmurer; il y a donc un lien caché entre eux; peut-être, à son tour, exerce-t-il de l'influence sur la jeune fille. » A moitié rassuré par ces réflexions, je suis venu ici et j'ai vu Maubert. Usant d'abord de circonlocutions prudentes, j'ai parlé d'un service de nature délicate que je paierais bon prix. Maubert est extrêmement avide; il a prêté l'oreille. Le moment arrivé, me semblait-il, je me suis expliqué clairement. Mais, à peine la chose entendue, voilà un homme qui s'emporte, tempête, jure que jamais, lui vivant, on ne touchera à Mlle Lisa.

» Mon ami, lui ai-je dit, vous vous méprenez sur mes intentions, je ne veux point y mettre de violence; j'ai supposé que vous aviez des moyens de persuasion qui me manquent.

— C'est possible, m'a-t-il répondu; mais, Mme la baronne, je sais ce qu'elle veut. Eh bien, mort de ma vie! jamais ça n'arrivera. Ah! si tout était à recommencer!... d'ailleurs, j'en finirai! »

(La suite au prochain numéro.)

très-amusante de la vie de garnison... à cheval.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse est dans une extrême incertitude, elle se montre toujours incrédule sur la possibilité d'une lutte entre la France et l'Italie, mais on ne peut méconnaître la gravité et l'extrême tension de la situa-

La liquidation de la rente qui s'est effectuée samedi, a maintenu les prix, parce qu'il y a un fort découvert. Le 3 p. 100 varie de 67.50 à 67.60. Le 5 p. 100 italien a fait preuve d'une fermeté relative, il reste à 44.05. La Banque s'est maintenue à 5 500, le Comptoir

d'escompte à 650, le Crédit mobilier, dont on parle à peine, est tombé à 152.30, l'Immobilier fait 87.50, le Canal de Suez, 260, les Petites Voitures, 203, et les obligations Mexicaines 97.50. On commence à se préoccuper de l'emprunt pour la construction des chemins de fer Hongrois. Il consisterait en 709,380 obligations, produisant 13 fr. d'intérêt, remboursables à 500 fr. en cinquante ans;

le prix d'émission serait de 227.80 c. La Société générale, à laquelle nous souhaitons de meilleures chances que pour la souscription de la Compagnie française d'exportation et d'importation, se chargeait de lancer l'affaire. La somme demandée est 212,814,000 francs. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

PURGE LÉGALE.

D'un acte passé devant M^e Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay, le neuf novembre mil huit cent soixante-six,

Il appert :

Que M. François Charrier, propriétaire, demeurant à Montreuil-Bellay, maire de ladite commune, et agissant en cette dite qualité,

A acquis de M. Mathieu Fillon, tonnelier, et M^{me} Marguerite Ambrois, sa femme, de lui autorisée, demeurant ensemble à Montreuil-Bellay,

Une maison, située à Montreuil-Bellay, à l'angle de la rue de la Mairie et de la place du Marché, comprenant une chambre basse, une petite chambre à côté, grenier au-dessus, joignant d'un côté la place du Marché, d'autre côté Berthelot, de troisième côté M. Seurus, de quatrième côté la rue de la Mairie.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de six cent cinquante francs, et la charge de souffrir les servitudes et de payer les frais de l'acte de vente.

Le précédent propriétaire était M^{me} Marguerite Misandeau, veuve de M. Jean Ambrois, mère de M^{me} Fillon, et décédée, qui possédait ladite maison depuis longues années.

Pour parvenir à la purge des hypothèques légales qui pourraient grever ledit immeuble vendu, M. Charrier, es-noms, en sa qualité d'acquéreur, a fait déposer une copie collationnée du contrat de vente dont l'extrait précède, au greffe du tribunal civil de Saumur, ainsi qu'il résulte d'un acte dressé audit greffe, le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-sept, enregistré;

Et par exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, en date du six novembre mil huit cent soixante-sept, enregistré, il a fait signifier et certifier ce dépôt à M. le procureur impérial, avec déclaration que ceux du chef desquels il pourrait être formé des inscriptions pour raison d'hypothèques légales existant indépendamment de l'inscription n'étant pas connus, il ferait publier cette signification conformément à l'article 696 du Code de procédure civile.

Pour cette poursuite de purge, M. Charrier a constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le six novembre mil huit cent soixante-sept. (560) CHEDEAU.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

AVEC JARDIN ET DÉPENDANCES, Sise à Saumur, rue de Fenet, n^{os} 147 et 149. S'adresser audit notaire. (545)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

AVEC TERRAIN, D'une superficie de 100 mètres, à l'angle de la rue Neuve-Beaufrepaire et de la rue du Temple. S'adresser audit notaire et à M. Auguste COURTILLER, à Saumur.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire, place de la Bilange.

A VENDRE UNE MAISON

Avec cour et jardin, rue des Saults, appartenant à M. Labbé de Dampierre. (538)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire.

A VENDRE OU A LOUER, MAISON

Jardin et clos de vigne, d'une contenance de 33 ares, sis à Bagneux, rue des Pauvres. S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (551)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON,

Située au Coudray, sur la grande route, servant d'auberge, AU BŒUF-COURONNÉ,

Comprenant six chambres basses et quatre chambres hautes, écuries, remises, granges et vastes servitudes, et 95 ares 50 centiares environ de jardin et vigne attenant à la maison.

S'adresser à M^{me} veuve BARREAU, au Coudray, et chez M^e LEROUX, notaire à Saumur. (550)

ABONNEMENTS.

Un an. . . . 64 fr. Six mois. . . 32 fr. Trois mois. . 16 fr.

LE COURRIER FRANÇAIS

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.

UN MOIS : 5 fr. 50 c.

Le Courrier français est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, *romans* et bien écrits.

Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une PRIME GRATUITE composée de volumes.

Table with 2 columns: Abonnement de UN MOIS (1 fr. de volumes), TROIS MOIS (3 fr.), SIX MOIS (6 fr.), UN AN (12 fr.)

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

Abonnements et Rédaction : 9, Rue d'Aboukir, 9.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.

BOIS

A VENDRE

1° La coupe de bois-taillis, appelée le Bois-du-Feu, située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, d'une contenance de 8 hectares environ.

2° La coupe de Villemolle-l'Abbé, située au village de ce nom, commune de Verrye, d'une contenance de 8 hectares environ.

3° Soixante-six pieds de peupliers suisses, plantés sur le bord du Thonet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

4° Et un lot de bois, contenant : noyers, étausses, saules et frênes.

La vente se fera, le dimanche 10 novembre prochain, au château de Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à M. le vicomte DE LA FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent. (545)

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine, UN FONDS

D'ÉPICERIE ET MERCERIE, Situé à Saumur, place de l'Arche-Dorée, n^o 18.

S'adresser M. CHARLES, prévôt d'armes. (551)

A AFFERMER

Pour la Toussaint, Ou la Saint-Jean prochaine.

DEUX MOULINS, l'un à eau, l'autre à vent, situés aux Touffaux.

Ces moulins, ayant ensemble trois paires de meules, sont montés au nouveau système et en bon état, ils se composent de bâtiments avec terres, vignes et bois-taillis.

S'adresser à M. MARTIN, au Pont-Fouillard, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (517)

POMMADE BERTINOT,



Artiste Pédicure de Paris, seul possesseur en France et à l'étranger, pour la guérison radicale et infaillible des CORS aux pieds, Durillons et Œils-de-Perdrix. Guérison garantie en suivant le traitement sans interruption pendant cinq jours, qu'exige une guérison complète.

Même prix qu'à Paris, 1 fr. le flacon.

Dépôt central, rue du faubourg Saint-Denis, 80, à Paris; à Liège, chez M. GILMAN, pharmacien-droguiste, rue Neuvise, 48; à Saumur, chez M. PASQUIER, pharmacien.

A VENDRE

PRÉSENTMENT, UNE MAISON

Située rue Bodin, n^o 10, à Saumur. S'adresser à M. MORICET, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (483)

PORTION DE MAISON

A LOUER

Rue Saint-Jean, n^o 59, à Saumur. S'adresser à M. ALBERT, professeur de musique, rue du Pavillon n^o 3. (561)

AGENCE AMERICAINE

Importations directes de Pétroles et d'Essence pour lampes à éponges. Hector FRANCHOMME, rue des Canonniers, 17, à Lille (Nord). ON DEMANDE UN AGENT SUR PLACE.

LA MODE ILLUSTRÉE

Paraissant à Paris tous les jeudis. Journal de la Famille. Un n^o est envoyé gratis sur demande affranchie. 52 numéros par an, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.

PREMIÈRE ÉDITION. — Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 gravures de toilettes par an avec leur description, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingerie, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Prix (franco) : trois mois 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; l'année, 14 fr. DEUXIÈME ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de mode colorées à l'aquarelle, une par mois.

Prix (franco) : trois mois, 4 fr. 25; six mois, 8 fr. 50; l'année, 17 fr. TROISIÈME ÉDITION. — Elle se com-

pose des mêmes éléments que la première, mais elle donne en plus 25 gravures de mode colorées à l'aquarelle, deux par mois. Prix (franco) : trois mois, 5 fr.; six mois, 10 fr.; l'année, 20 fr. QUATRIÈME ÉDITION. — (Edition de luxe). — Elle contient les mêmes éléments que la première, mais chaque semaine, avec le journal, les abonnés de cette édition reçoivent une grande gravure colorée à l'aquarelle, soit par an, 52 gravures colorées, avec la description de chaque dans le corps du journal.

Prix (franco) : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; l'année, 25 fr. (Les abonnements partent du premier de chaque mois).

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris. On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 main columns: RENTES ET ACTIONS, BOURSE DU 5 NOVEMBRE, BOURSE DU 6 NOVEMBRE. Includes sub-columns for 'au comptant', 'Dernier cours', 'Hausse', 'Baisse' and lists various financial instruments like '3 pour cent 1862', 'Obligations du Trésor', etc.

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Saumur P. GODET, imprimeur